



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques



**Vous avez un projet d'équipement
ou d'espace public ?**

**La MIQCP vous accompagne pour
améliorer votre commande**

La MIQCP

Créée en 1977, la **Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques** favorise l'amélioration de la qualité architecturale, urbaine et paysagère des ouvrages édifiés par les maîtres d'ouvrage, en particulier les collectivités publiques.

Mode d'action

Adossée sur une bonne connaissance des processus de projets et des dispositifs du code de la commande publique, elle fonde son expertise sur les retours de terrain qu'elle capitalise afin de diffuser les meilleurs conseils, méthodes, et pistes d'innovation pour des processus de projet les plus adaptés aux enjeux de l'opération.

Son positionnement interministériel lui permet d'associer dans sa réflexion de **nombreux partenaires, publics et privés**, et de fonder ses recommandations **sur l'observation et l'analyse** de leurs pratiques.

L'offre de service

► Un conseil juridique gratuit

« Ligne directe » d'assistance et d'expertise technique, juridique et méthodologique grâce aux compétences d'une équipe pluridisciplinaire

► Des publications de référence

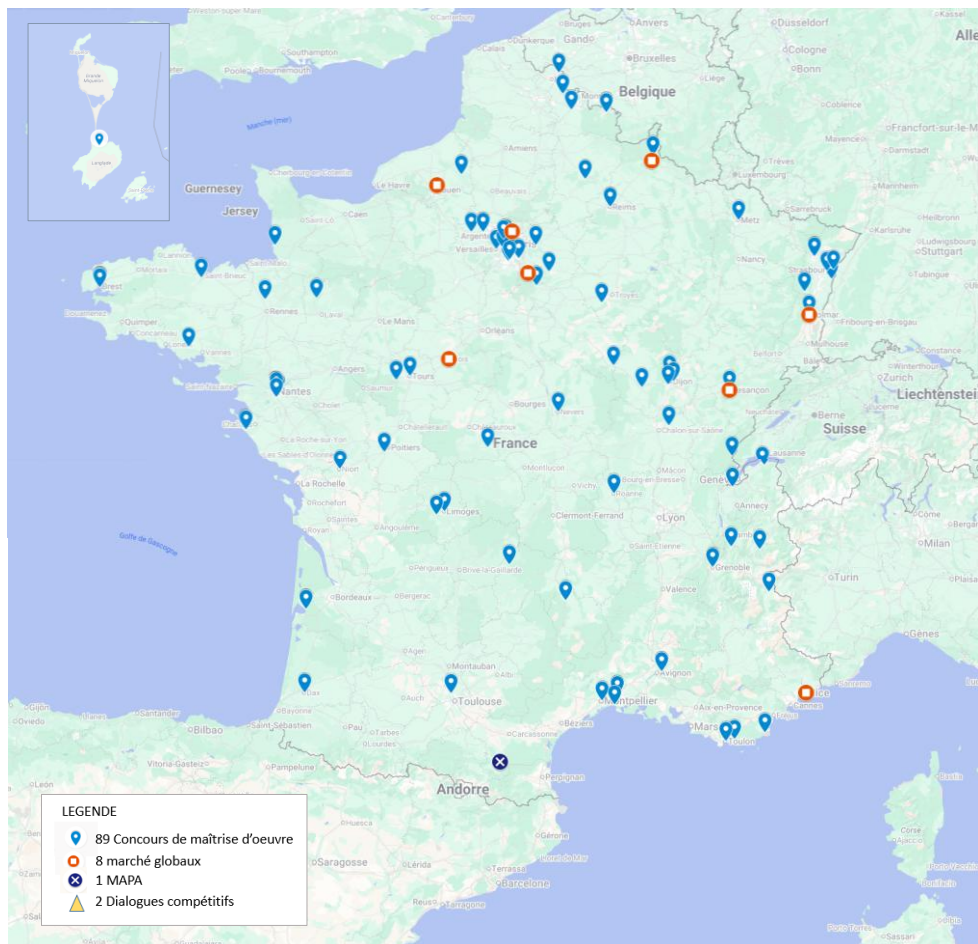
Des guides thématiques, des fiches techniques, des outils pratiques, des bilans de l'observatoire des marchés publics, ... en papier sur demande et téléchargeables en ligne gratuitement : miqcp@developpement-durable.gouv.fr

► Des formations diversifiées

Des offres de formations autour de la commande publique de **conception et de transformation du cadre de vie**, pour les marchés publics de maîtrise d'œuvre et de prestataire de service

► Offre de participation gratuite aux jurys de concours

31 architectes consultants et consultantes, maîtres d'œuvre, aguerri.es et formé.es à la commande publique, mis.es à disposition gratuitement pour participer aux jurys des consultations des maîtres d'ouvrage publics



Vos contacts

Pour toute demande d'expertise ou de conseil, de relecture de vos pièces écrites :

miqcp@developpement-durable.gouv.fr

Pour une mise à disposition gratuite d'un architecte dans vos jurys de concours et autres consultations :

demande-archi-miqcp@developpement-durable.gouv.fr

Standard

01 40 81 23 30

Secrétariat général

Adrien PETIT, secrétaire général

01 40 81 23 32

Adrien.petit@developpement-durable.gouv.fr

Mireille GUIGNARD, Secrétaire générale adjointe

01 40 81 23 72

mireille.guignard@developpement-durable.gouv.fr

Conseils aux maîtres d'ouvrage

Ludovic DI FOLCO

01 40 81 23 01

ludovic.di-folco@developpement-durable.gouv.fr

Florian LAURENÇON

01 40 81 69 96

florian.laurencon@developpement-durable.gouv.fr

Conseils et expertises juridiques

Lydia DI MARTINO, Cheffe du pôle

01 40 81 23 41

lydia.di-martino@developpement-durable.gouv.fr

Chargée des formations

Emmanuelle FOURNIER

01 40 81 23 43

emmanuelle.fournier@developpement-durable.gouv.fr

